

L'an deux mil quatorze, le vingt du mois de juin à dix huit heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune d'ARRE se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de *Monsieur Stéphane MALET*, Maire.

Conseillers présents :

*Mesdames CHAMBON Barbara – COUDERC Jacqueline – SOULIER Florence – PAULET Chantal – JACQUES-ANDRE-COQUIN Astrid - Messieurs CAVALIER David – CASTOR Romaric – SORIANO José – FRONTIN Marc - CHIARELLI Philippe*

Secrétaire de séance : *Madame JACQUES-ANDRE-COQUIN Astrid*



Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des observations sur le précédent procès-verbal.



**I – CHOIX DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de désigner 1 délégué et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales du 28 septembre prochain.

Après en avoir voté, selon les articles L.288 et R.133 du code électoral, le Maire a proclamé élus :

Délégué : M. MALET Stéphane

1<sup>er</sup> suppléant : Mme PAULET Chantal

2<sup>ème</sup> suppléant : M.CASTOR Romaric

3<sup>ème</sup> suppléant : M. SORIANO José

**II – QUESTIONS DIVERSES.**

\* Les plaques d'égouts de la traversée du village ont été arrangées par la CCA.

\* Le Maire rappelle que mercredi 25 juin aura lieu la réunion communautaire au foyer communal à 18 heures. A cette occasion une antenne (qui restera en place) et une télévision vont être installées pour le match de foot.

\* Pour la création de la carte communale il faut compter un budget de 17 000 € Un rendez-vous a été pris avec Madame CHIBAUDEL, architecte DPLG, pour démarrer le projet à la rentrée.

\* Les barrières et poteaux ont été commandés pour la route basse. A prévoir une régularisation du stationnement.

\* L'institutrice de l'école d'ARRE a renouvelé sa demande d'aide en classe avec Martine ALEMANY. Cela sera en fonction des rythmes scolaires.

\* PUBLIC IMAGE a envoyé un plan de la commune. Madame PAULET Chantal a pris contact et des courriers ont été envoyés aux différents commerçants et artisans de la région pour des encarts de publicités.

\* Un arrêté de stationnement va être fait à la route basse de l'entrée du parking jusqu'à M. et Mme COSTE. Cette décision a été soumise au vote : 10 Pour et 1 Contre. Une étude sera réalisée par la suite pour l'élaboration d'un escalier.

\* Les appartements de l'ancienne poste ont été visités par des architectes et une agence. Nous sommes en attente du compte-rendu des architectes et l'agence a estimé que celui du milieu pouvait être loué en faisant quelques modifications : plinthes, chauffages, peintures. Madame SOULIER Florence propose de budgétiser les travaux en régie si ceux-ci sont réalisés par les gardes.

\* Madame JACQUES-ANDRE-COQUIN Astrid fait un compte-rendu de la réunion de la communauté de communes concernant les rythmes scolaires. Le Conseil Municipal se prononcera sur ce sujet après les réunions des écoles et du SIVU RPI. Les architectes doivent revoir le projet sur l'école intercommunale.

\* Une étude va être réalisée suite à la demande de Madame FERRAL, pharmacienne à ARRE et pour l'aménagement du petit jardin. Le tarif de ces études sera compris dans la maîtrise d'ouvrage quand les travaux seront lancés.

\* Un enlèvement des ferrailles a été effectué sur le nouveau parking, dans le local. Celui-ci sera loué après avoir pris des renseignements sur les tarifs de location.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée dix neuf heures.

La Secrétaire de Séance :  
*JACQUES-ANDRE-COQUIN Astrid*

Le Maire :  
*Stéphane MALET*